

5. INTERVENTION COMMUNAUTAIRE

L'intervention communautaire essaye, avec les personnes concernées, de trouver des solutions collectives aux problèmes qu'elles rencontrent.

Le rôle du professionnel en «intervention communautaire» consiste d'une part à susciter une prise de conscience de la nature éminemment sociale des problèmes qui affectent une population (conscientisation); d'autre part, à créer un espace qui facilitera l'émergence de pratiques collectives et la mobilisation des ressources de la part des populations concernées.

POURQUOI UTILISER UNE INTERVENTION COMMUNAUTAIRE ?

Dans notre société individualiste, il est devenu très difficile pour les individus de considérer les problèmes qui les affectent comme l'expression d'un problème social (et non pas uniquement individuel) et, surtout, de penser pouvoir s'y attaquer de manière collective.

Lorsque la population s'est déjà constituée en groupe organisé (association, syndicat, etc.) face à un problème qui la concerne et auquel elle veut répondre de manière collective, une intervention extérieure n'est pas nécessaire. A l'inverse, lorsque les individus subissent de manière isolée des problèmes, et qu'aucune organisation n'existe pour répondre collectivement à ces problèmes, une intervention extérieure peut s'avérer nécessaire.

L'intervention, ou l'approche communautaire, renvoie à cette deuxième situation et décrit l'ensemble des méthodes de travail utilisées par des intervenants professionnels pour faciliter l'émergence d'une action collective.

ACTION COLLECTIVE

L'intervention communautaire ne comprend pas la société comme une somme d'individus indépendants les uns des autres, mais comme un système dans lequel l'ensemble des individus sont reliés les uns aux autres.

Cela a pour conséquence que l'approche communautaire ne vise pas un individu en particulier mais considère l'ensemble des membres d'une population donnée en promouvant une dynamique de changement social.

IMPLICATION CITOYENNE

Il n'y a pas d'intervention communautaire sans implication à tous les niveaux de la population. Celle-ci doit être associée « à l'analyse, à l'expression et à la résolution des problèmes qui la concerne »¹.

L'intervention communautaire va au-delà de la démarche participative qui permet de recueillir des avis sur un problème existant. Avec l'intervention communautaire, ce sont les personnes concernées par un problème qui doivent le résoudre.

CONSCIENTISATION

Le rôle du professionnel est de faire prendre conscience à la population de la nature collective de ses problèmes avant d'imaginer avec elle les, ou des, solutions collectives qui en découleraient².

La démarche consiste à montrer que dans chaque situation vécue au niveau individuel, il existe des points communs, ressentis plus ou moins de la même façon par d'autres individus partageant les mêmes conditions de vie^{3 et 4}.



EMPOWERMENT: DÉVELOPPEMENT DE LA CAPACITÉ D'AGIR

La notion d'empowerment traduit le processus par lequel des populations «marginalisées» (se trouvant dans des situations problématiques) vont accéder à la maîtrise de leur propre destinée. Un processus par lequel les populations exerceront un plus grand contrôle sur leur environnement social, leur santé ou encore leur sécurité¹.

L'empowerment s'articule autour de trois dimensions⁵ :

- La première est la dimension individuelle qui désigne le processus par lequel un individu peut développer sa capacité d'agir.
- La deuxième est la dimension collective ou interpersonnelle, qui permet d'agir collectivement.
- La troisième est la dimension politique et sociale, qui pose la question de la transformation sociale.



L'intervention communautaire fait appel aux dimensions collective et sociale de l'empowerment.

L'empowerment « individuel » renvoie lui aux politiques dites d'activation qui visent, dans le cadre de l'assurance chômage, de l'aide sociale ou encore des programmes AI, une acquisition individuelle de compétences sensée permettre une sortie durable de ces régimes d'aide (autonomisation).

EXEMPLES...

L'intervention communautaire n'est pas limitée à un seul domaine, ni même à une seule profession.

Cette approche se prête à des terrains très divers et fait partie de la « caisse à outils » de nombreux professionnels : animateur socioculturel, travailleur social de proximité, mais également policier de proximité, médecin, etc.

TRAVAIL SOCIAL COMMUNAUTAIRE

Le travail social est le domaine d'origine de l'intervention communautaire. Né aux Etats-Unis et en Amérique latine, dans des contextes marqués à la fois par une paupérisation généralisée de pans entiers de la population et des ressources étatiques insuffisantes, le travail social

communautaire s'est substitué au travail social individuel. Il ne s'agissait plus de soutenir individuellement les individus (traiter individuellement les symptômes), mais de mettre à jour les causes communes et de les combattre de manière collective. Actuellement, l'intervention com-

munautaire constitue la pierre angulaire du travail d'animation socioculturelle (ASC)⁶. Elle est également usitée, dans une moindre mesure, dans le cadre du travail social de proximité (TSP).

Voir aussi dossiers 8. Animation socio-culturelle et 9. Travail social de proximité

LA SANTÉ COMMUNAUTAIRE

La santé communautaire implique une réelle participation de la communauté à l'amélioration de sa santé: réflexion sur les besoins, les priorités; mises en place, gestion et évaluation des activités.

Il y a santé communautaire quand

les membres d'une collectivité, géographique ou sociale, réfléchissent en commun sur leurs problèmes de santé, expriment des besoins prioritaires et participent activement à la mise en place et au déroulement des activités les plus aptes à répondre à

ces priorités⁷.

Voir les six brochures éditées par l'Asbl Santé, Communauté, Participation, « Santé communautaire et promotion de la santé » 1999. www.sacopar.be/activités/publications

DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL

De plus en plus de programmes visent le développement de liens de solidarité à l'échelle locale (généralement le quartier). Plus qu'une participation passive des habitants, ces projets visent une véritable implication des habitants autour de « populations fragilisées non seulement par la précarité matérielle ou la différence culturelle, mais aussi par l'âge, le handicap, l'isolement, etc. ».

Quartiers solidaires

Le programme Quartiers solidaires développé par la Fondation Lee-

naards et Pro Senectute Vaud « encourage les habitants, et en particulier les plus âgés, à influencer sur leur propre environnement, en organisant eux-mêmes des projets selon leurs besoins, ressources et envies ». www.quartiers-solidaires.ch

Projets urbains

Le programme de la Confédération « Projets urbains- Intégration sociale dans des zones d'habitation » apporte un soutien ciblé à des projets urbains en vue d'améliorer la qualité de vie et de promouvoir l'intégration

sociale dans des zones d'habitation aux prises avec des difficultés liées au vivre ensemble.

www.projetsurbains.ch

Jardins de poche

Les projets n'ont pas besoin d'être complexes et coûteux. De simples jardinets peuvent être l'occasion de créer du lien social entre les habitants d'un lotissement et jouer un rôle d'amorce pour des actions collectives de plus grandes ampleurs.

www.jardinsdepoche.ch

SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE

Le terrain de la sécurité se prête également à des approches de type communautaire qui visent à impliquer la population dans la production de la sécurité. Dans cette perspective, la sécurité n'est plus le monopole de la police, mais devient la résultante d'une coproduction entre la police et la population.

Police de proximité

Le projet « Police-Population » (anciennement « surveillance mutuelle des habitations ») de la division prévention de la criminalité de la police cantonale vaudoise est un exemple de cette coproduction de la sécurité à l'échelle d'une commune.

Prévention de la criminalité par l'aménagement du milieu (PCAM)

La PCAM vise également, au travers des aménagements de l'espace (fenêtre sur la rue, plus grande lisibilité des espaces privés, etc.), une implication de la population dans la production de la sécurité.

Voir aussi dossier 1. Police de proximité

DIAGNOSTICS COMMUNAUTAIRES

Le diagnostic s'il n'est pas le fait d'experts, offre la possibilité d'engager une dynamique de changement et cela, quel qu'en soit le terrain (sécurité, urbanisme, sociale, etc.)

« Le principe fondamental est donc de considérer le diagnostic comme un instrument visant à modifier des situations problématiques, à concevoir et à conduire un processus de changement. Le diagnostic ne doit pas se focaliser

seulement sur l'analyse des problèmes inhérents à une situation, mais s'efforcer de repérer les potentialités de changement qu'elle recèle et sur lesquelles il sera possible de s'appuyer pour générer un processus de développement. La qualité première d'un diagnostic est de susciter un échange et une confrontation des points de vue du territoire d'intervention. Il doit provoquer une dynamique locale et permettre la constitution

de partenariats »^{8 (page 7)}.

Dans le domaine de la sécurité/urbanisme, voir le principe des **marches exploratoires**: Comité interministériel des villes (CIV), [Guide méthodologique des marches exploratoires](#). France: Les Éditions du CIV, 2012.

Dans le domaine du travail social hors murs, se référer aux « photographies » du Rel'aids. www.relais.ch/relaids

CADRE LÉGAL

Il n'existe pas de loi qui encadre les différentes interventions communautaires. Par contre, les professionnels impliqués se réfèrent à des valeurs et à une éthique professionnelle qu'ils doivent respecter lorsqu'ils mettent en œuvre une approche communautaire.

RECOMMANDATIONS

Dans l'intervention communautaire, la figure de l'expert disparaît et c'est l'ensemble de la population qui décide de ce qui est le mieux pour elle, et c'est elle qui agit pour mettre fin aux problèmes : les valeurs d'équité, d'égalité, de démocratie et de solidarité sont donc mises en avant².

Tout le monde a des ressources

Indépendamment des publics concernés, l'intervention communautaire postule que derrière les manques et les difficultés, il y a toujours des ressources et des compétences qu'il est possible de mobiliser³.

Ne pas faire pour, mais faire avec

Dans une approche communautaire, il est essentiel de ne pas se substituer aux habitants lorsqu'ils ont la capacité d'agir et de décider. Un des enjeux des démarches communautaires est précisément de rendre, le plus possible, un pouvoir de réflexion, d'action et de décision aux habitants^{9 (page 30)}.

La population n'est pas considérée comme consommatrice de services mis à sa disposition, mais comme un ensemble de citoyens, d'acteurs, de producteurs de leurs propres réponses collectives².



MISE EN OEUVRE

DES RÉSULTATS DIFFICILEMENT PRÉVISIBLES

En laissant la direction des opérations aux personnes concernées, l'intervention communautaire implique une grande dose d'incertitude sur la manière dont les problèmes seront réglés.

Ceci est vrai pour l'intervenant communautaire qui facilite le processus sans pour autant le téléguider; ceci est encore plus vrai pour les élus politiques, qui ne sauraient imposer à l'avance une quelconque solution.

COOPÉRATION CONFLICTUELLE

L'intervention communautaire vise un règlement collectif des problématiques qui affectent certains membres d'une collectivité. Étant donné les différences de perception et les jeux de pouvoir, une telle démarche donne inévitablement lieu à des formes de coopération conflictuelle entre les divers acteurs impliqués.

LE CONFLIT

L'émergence potentielle de conflits ne doit pas être envisagée ici de manière négative. Elle est d'une certaine manière inéluctable.

Engager un processus participatif en faisant abstraction de cette dynamique conflictuelle ne peut amener que des désillusions^{1 (page 42)}.

RESSOURCES NÉCESSAIRES

RESSOURCES HUMAINES

Les démarches communautaires sont complexes et requièrent le travail d'un professionnel formé (animateur socioculturel, spécialiste de la santé communautaire, travailleur social de proximité, etc.).

RESSOURCES TEMPORELLES

Il faut du temps, du temps et encore du temps : du temps pour obtenir des résultats certainement mais aussi pour analyser le problème, penser l'action, se rencontrer, échanger, partager, négocier, organiser, agir, évaluer...² Programmer la subvention des projets sur du moyen et long terme (trois, cinq, dix ans)^{9 (page 49)}.

RESSOURCES FINANCIÈRES

Le salaire d'un professionnel.

Le propre de l'intervention communautaire est que les personnes concernées s'attachent à résoudre par elles-mêmes leur problème. Ce principe d'action conduit à des économies substantielles par rapport à d'autres formes d'action sociale.

OPPORTUNITÉS et LIMITES

OPPORTUNITÉS

- Dans un contexte de limitation des ressources financières, l'intervention communautaire peut être un complément utile aux approches individuelles classiques.
- L'intervention communautaire s'oppose à une politique de l'assistantat. Elle implique une forte participation des personnes concernées.
- Certains problèmes sont trop complexes pour être traités de manière individuelle. On s'attaque aux symptômes et non pas aux causes. Avec une démarche de type communautaire, c'est aux causes du problème, que la communauté s'attaque. De cette manière, il est envisageable, qu'un problème même très complexe, puisse être solutionné.
- A défaut d'une démarche communautaire qui vise l'empowerment, il est toujours possible de se tourner vers une forme moins élevée de participation comme le partenariat ou encore la concertation.
- L'utilisation d'un diagnostic communautaire, ne doit pas obligatoirement déboucher sur un traitement communautaire des problèmes soulevés...

LIMITES

- Durant de nombreuses années, l'intervention communautaire a été assimilée au démantèlement de l'Etat Providence et, de ce fait, a souffert d'une mauvaise réputation.
- Les solutions qui émergent à la suite d'interventions communautaires peuvent différer grandement des attentes des professionnels et /ou des autorités politiques.

OBTENIR DE L'AIDE

L'intervention communautaire est une technique utilisée par de nombreux professionnels de domaines différents. Voir en particulier les dossiers suivants:

Dossier 8. Animation socio-culturelle

Dossier 9. Travail social de proximité

Dossier 1. Police de proximité

Dossier 7. Urbanisme du vivre ensemble

MOTS CLÉS

Approche consensuelle (Murray Ross)
Approche conflictuelle (Saül Alinski)
Approche conscientisante (Paolo Freire)
Empowerment, développement de la capacité d'agir (Yann Le Bossé)
Capacitation
Capacité des populations à se mobiliser.

SOURCES

1. M. Bantuelle, J. Morel, et D. Dargent, La participation communautaire en matière de santé (IV). Bruxelles: asbl «Santé, communauté, participation», 2000.
2. Fédération des Services Sociaux (Belgique), «Le développement communautaire. Un concept, une histoire, des valeurs» avr-2003.
3. SEPSAC, «Action communautaire en santé : un observatoire international des pratiques (2009)- Fédération des maisons médicales», Secrétariat européen des pratiques de santé communautaire, nov. 2009.
4. L. Zuccoli et R. Faber, «Le travail social communautaire: Un travail social innovateur et politique». Forum.lu, avr-1998.
5. G. Malochet, «Les actions collectives et les approches communautaires», 2013, p. 107-120.
6. Anim.ch, «L'animateur socioculturel a-t-il un rôle à jouer dans le champ de l'action communautaire ?». 2012.
7. M. Manciaux et J.-P Deschamps, « La santé de la mère et de l'enfant », Flammarion Médecine Sciences, 1978.
8. M. Bantuelle, J. Morel, et D. Dargent, Le diagnostic communautaire (III). Bruxelles: asbl «Santé, communauté, participation», 2000.
9. P. Nathan, «Travail social communautaire et travail social collectif», in DEASS- Manuel de formation, Noisy-le-Grand: SETES, 2012, p. 136-149.